

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE du 30 décembre 2025

Envoyé en préfecture le 31/12/2025

Reçu en préfecture le 31/12/2025

Publié le

ID : 038-213803570-20251230-DEL202580ONSDE-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le trente décembre, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le vingt-deux décembre deux milles vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame GAUTHIER MEYER Christiane, doyenne pour l'élection du maire et Maire.

**PRESENTS :** Christiane GAUTHIER MEYER, Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Geneviève FOUGERONT, Sylviane TURCHETTI, Frédéric DUMOUCHEL, Nathalie GARCIAU, Serge ARGOUD, Thierry VERGER, Michael BUISSON SIMON, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Corinne GALLIEN, Marie Pierre MANGE.

**POUVOIRS :** Christophe MASAT donne pouvoir à Isabelle FAYOLLE, Murielle SALCEDO donne pouvoir à Pascal CROIBIER, Bertho MAYETTE donne pouvoir à Frédéric DUMOUCHEL.

**ABSENTS :** Arnaud MARTINEZ, Alexandre MOUGIN

**Secrétaire de séance :** Geneviève FOUGERONT

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 17

DEL 2025 80 Délibération de création de (des) poste(s) de conseiller(s) municipal délégué(s)  
(Votée à l'unanimité)

Le maire rappelle que la création de poste de conseiller municipal délégué relève de la compétence du conseil municipal.

Le maire propose de créer 0 poste de conseiller municipal délégué, d'autoriser Le maire à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Le Conseil municipal après avoir entendu l'exposé, accepte la création de 0 poste de Conseiller Municipal délégué.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 31/12/ 2025 ;

Le Secrétaire,

Geneviève FOUGERONT

Le Maire,

Christiane GAUTHIER MEYER